Paris

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **32 (1986)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Entretiens franco-suisses : un bon climat de coopération

Les entretiens annuels franco-suisses au niveau des hauts fonctionnaires se sont déroulés début mars à Paris et ont permis dans l'ensemble de constater un bon climat de coopération bilatérale. C'est ce qui ressort des déclarations faites à l'issue de ces discussions par l'ambassadeur Philippe Lévy, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux. Côté français, la délégation était conduite par M. Philippe Jurgenzen, directeur des Relations économiques extérieures. Aux côtés de M. Ph. Lévy, l'ambassadeur de Suisse en France M. François de Ziegler et M. Paul Veyrassat, du Vorort, ont participé aux délibérations, alors que du côté français, M. Triche, vice-directeur du Trésor et président du Club de Paris ainsi qu'un sous-directeur de la Direction générale des douanes étaient présents.
Sur le plan bilatéral, on a constaté une fois de plus que la Suisse, en 1985 aussi, est restée le plus important fournisseur de devises de la France. Echanges commerciaux, travailleurs frontaliers et fiscalité réunis, le solde en faveur de la France s'établit à près de 25 mrd de FF. La Suisse fournit par ailleurs quelque 150 000 emplois à des Français. Il reste cependant plusieurs questions litigieuses entre les deux pays qui ont été abordées. La France regrette notamment la diminution des investissements suisses depuis 1982, ainsi que le faible nombre de voitures françaises achetées par la Suisse. Celle-ci, pour sa part, a soulevé le délicat problème des prix pharmaceutiques. Il a été décidé à ce propos de convoquer pour une date prochaine le groupe bilatéral d'experts créé en 1978.
D'autres contentieux ont été traités, notamment l'obligation de déclaration de certaines importations, les normes et procédures d'homologation, ainsi que le grave problème des conditions de la répartition arbitraire du fret maritime dans les ports méditerranéens. Cette discrimination du pavillon suisse touche notamment les navires suisses assurant le trafic de ligne entre la Méditerranée et l'Afrique occidentale.
Quant aux tracasseries douanières, toujours à l'ordre du jour malgré une certaine accalmie constatée ces derniers mois, la partie française s'est engagée à chercher des solutions propres à donner satisfaction à la Suisse. Mais côté suisse, on n'hésite pas à déclarer que tout le problème est dans la différence des législations entre les deux pays et que la difficulté restera aussi longtemps que la France pratiquera son système actuel de contrôle des changes. On a enfin appris que probablement avant l'été le projet de convention portant reconnaissance mutuelle du poinçon sur les objets en métaux précieux sera probablement signé.
Une partie importante de cette rencontre était consacrée à un échange de vue sur les nouvelles négociations du GATT et le développement de la coopération scientifique et technique entre la Suisse, voire l'AELE, et les Communautés européennes.

Bilan du 1er sommet francophone « Tout dépendra du suivi », selon Edouard Brunner, Secrétaire d'Etat

Des idées parfois intéressantes, d'un point de vue suisse, notamment pour renforcer la langue de Voltaire dans les domaines de l'informatique et de la communication, ont été émises lors du premier sommet francophone qui a réuni durant trois jours à Paris les représentants d'une quarantaine de pays ou de régions ayant en commun l'usage du français.
« Tout dépendra cependant du suivi », a déclaré lors d'une conférence de presse, peu avant la clôture de ce sommet, le Secrétaire d'Etat Edouard Brunner, l'un des observateurs délégués par Berne à cette rencontre.
M. Brunner doit rédiger un rapport sur la base duquel le Conseil fédéral décidera si la Suisse doit participer comme membre à part entière au prochain sommet francophone qui se tiendra au Québec en 1988.
Faisant allusion à la politisation de certains sujets abordés lors de ce sommet, M. Brunner a souligné la « justesse » de la décision suisse de se contenter d'un siège d'observateur aux côtés du Vietnam et du Laos. La Suisse, si elle avait participé à part entière n'aurait, en effet, pas pu voter la déclaration présentée par le Canada pour condamner la politique d'apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud. La défense des droits de l'Homme doit être universelle et ne saurait se « concentrer » sur un seul pays, a précisé M. Brunner.

Nouveau responsable de l'Hôtel Poussepin

Un communiqué publié récemment annonce que le comité directeur de Pro Helvetia a décidé de déléguer à Paris le directeur adjoint de la fondation, M. Otto Ceresa, pour y assumer la responsabilité du Centre culturel suisse (Hôtel Poussepin). Le comité directeur, ajoute le communiqué, « est persuadé que cette décision assure au Centre culturel les conditions nécessaires à une croissance harmonieuse au-delà des brillants résultats de la saison qui inaugure son activité ».
Agé de 54 ans, M. Ceresa est depuis 20 ans au service de Pro Helvetia. Il a participé à la mise en place du Centre de Paris. Comme l'a précisé à l'ATS M. Max Nyffeler, porte-parole de la fondation, il est prévu que M. Ceresa restera un an à Paris. Il conserve son titre de directeur adjoint.
Inauguré en septembre, l'Hôtel Poussepin, dans le quartier du Marais, a déjà organisé de nombreuses manifestations. Il est animé par sept personnes qui dépendent de la direction de Pro Helvetia à Zurich. Selon M. Nyffeler, cette première phase a montré la nécessité d'envoyer à Paris un « administrateur ayant de l'expérience ».

Démission fracassante à Pro Helvetia

Le Secrétariat zurichois de Pro Helvetia a enregistré plusieurs départs, ces dernières années. Mais aucun, sans doute, ne revêt l'importance de celui d'Irène Lambelet. Chef de la division Intervention et permanence culturelles à l'étranger, cette dernière a été la cheville ouvrière des manifestations et des réalisations les plus spectaculaires que la Fondation suisse de la culture a inscrites récemment à son actif. Les « Espaces » parisiens, c'était elle. Les « Szene Schweiz », à Bonn, Cologne, Hanovre, etc., elle aussi. Comme les Présences suisses romandes à Tübingen actuellement en cours. Et comme le Centre culturel de l'Hôtel Poussepin qu'elle a porté à bout de bras avec son supérieur direct, Otto Ceresa, directeur adjoint.

Irène Lambelet

Personnalité charismatique à l'intelligence constamment en éveil, Irène Lambelet est venue à Pro Helvetia via le théâtre. Elle dirigea en France, la compagnie de l'Orbe avant d'entamer une collaboration épisodique, d'abord, puis régulière, avec la Fondation. Le projet Poussepin ayant été mené à chef, Irène Lambelet et Otto Ceresa ont envisagé différentes manifestations à conduire tant en Allemagne et en Autriche qu'en Italie. Mais ils n'ont pas trouvé les moyens nécessaires à la poursuite du travail « dans des conditions acceptables ».
« Son prochain départ — me préoccupe beaucoup, explique M. Ceresa. Si une personnalité d'une telle envergure estime que ni les conditions qui lui sont faites, ni les structures ne permettent plus un travail de qualité, je ne vois pas qui pourrait faire mieux ».

Un paradoxe

Atteint à Zurich, Luc Boissonnas, directeur de Pro Helvetia, tout en se gardant d'entrer dans quelque polémique que ce soit, note que « Mme Lambelet a peut-être tendance à se sentir abandonnée alors que l'appui du secrétariat ne lui a pas été mesuré ». Mais il ne se fait pas faute de mettre en lumière le paradoxe que constitue l'augmentation substantielle du budget de Pro Helvetia qui est passé de 5,5 millions en 1979 à 16 millions en 1986, et du blocage du personnel auquel il est soumis à l'instar des départements fédéraux. « Nous en sommes réduits à devoir adapter nos buts à nos moyens en personnel. C'est ainsi qu'entre plusieurs solutions envisageables, nous devons opter pour celle qui implique la charge la moindre pour le secrétariat. »
Une méthode qui, on le conçoit, n'est pas du goût de tous les collaborateurs de la Fondation, à plus forte raison des plus perfectionnistes.

Jean-Pierre Pastori
Journal de Genève